

La spécialité « Génie Urbain et Environnement » forme des ingénieurs capables de concevoir et mettre en oeuvre des projets techniques d'urbanisme élaborés dans le cadre de la transition à la durabilité des territoires.

QU'EST-CE QU'UN INGÉNIEUR EN GÉNIE URBAIN ET ENVIRONNEMENT ?

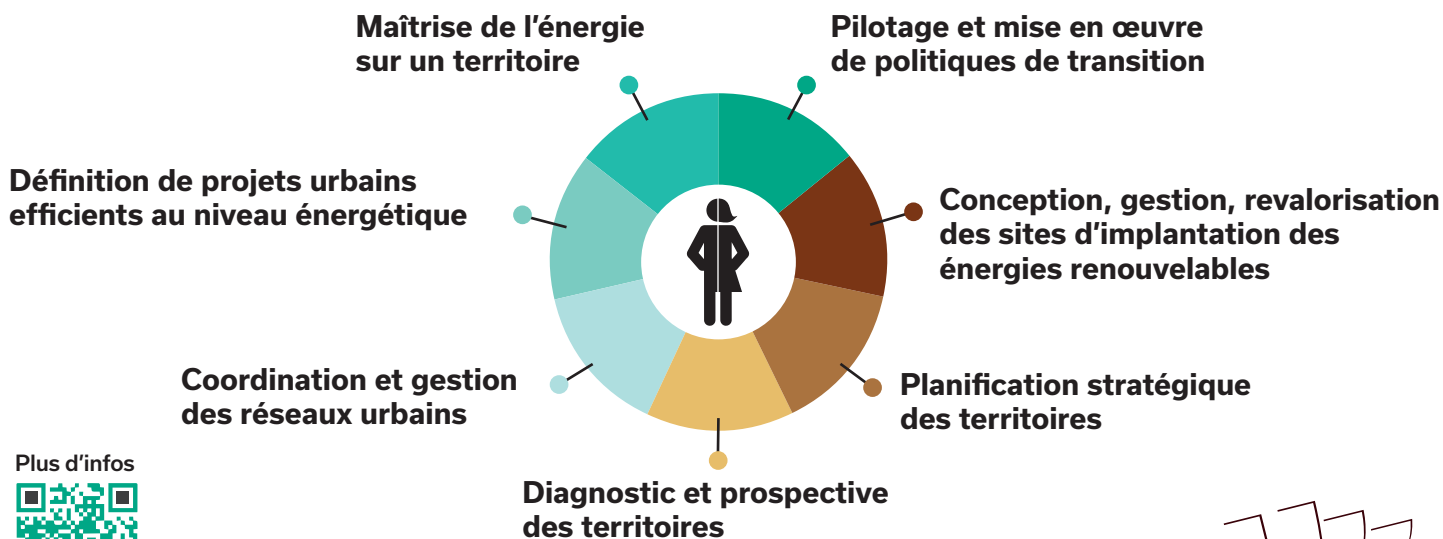
- L'ingénieur en Génie Urbain et Environnement possède une grande polyvalence technique au croisement entre sciences de l'ingénieur et sciences humaines et sociales et environnementale, capable d'intervenir à différentes échelles spatiales (îlot, quartier, ville, agglomération, aire métropolitaine, etc.) et amené à traiter des différents aspects du territoire (voirie et réseaux divers, espaces publics, bâtiments, etc.). Il possède des qualités de « chef de projets » de la ville et des territoires, collaborant régulièrement avec des acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement (experts techniques, urbanistes, architectes, promoteurs, etc.).
- Les compétences de l'ingénieur en Génie Urbain et Environnement de l'ESIREIMS couvrent l'aménagement de l'espace (planification, projet de territoire, projet urbain, urbanisme opérationnel), les voiries et réseaux divers (éclairage, transports, déchets, eaux...), l'environnement (politique de développement durable, écologie territoriale, climats urbains, matériaux biosourcés, bilans carbone, ACV...), l'énergie (gestion des systèmes de production de l'énergie, énergies renouvelables, énergétique du bâtiment ...), les outils numériques (SIG, BIM...), le droit (de l'urbanisme, de l'environnement) et le management (gestion et conduite de projet, maîtrise des jeux d'acteurs, concertation, négociation...).

LES MÉTIERS

Face à l'essor des enjeux environnementaux, climatiques et de durabilité, l'ingénieur en Génie Urbain et Environnement constitue un métier d'avenir.

Les diplômés de la filière Génie Urbain et Environnement de l'ESIREIMS seront amenés à occuper des postes à responsabilités, tant managériales que techniques.

Les ingénieurs du domaine occupent des métiers transverses (étude, conception, planification, réalisation, gestion), dans le domaine de l'aménagement durable des espaces, qu'ils soient urbains ou ruraux.



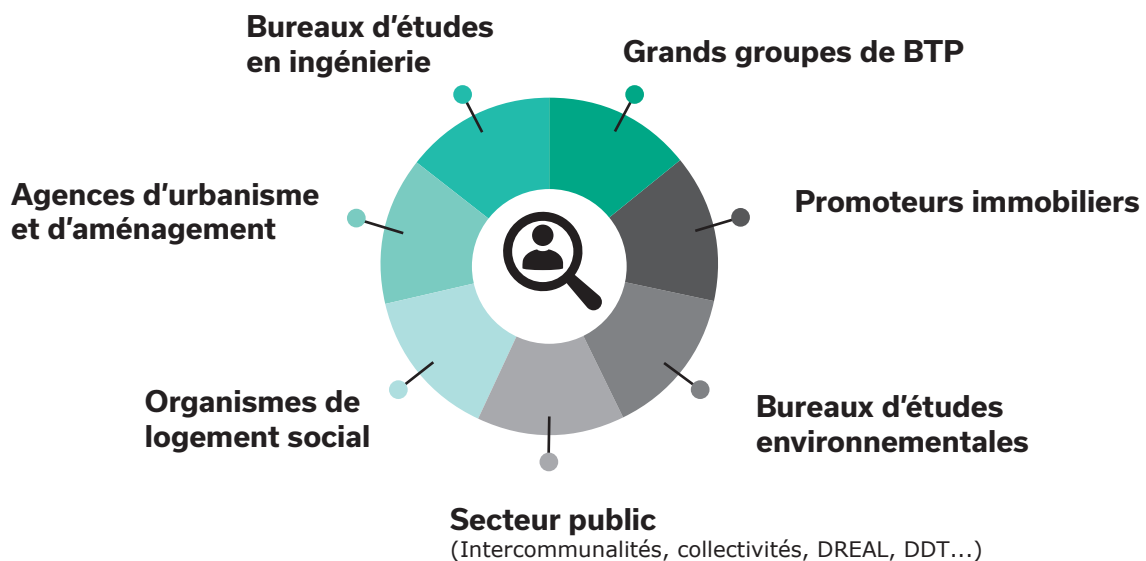
Plus d'infos





LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les ingénieurs en Génie urbain et Environnement sont amenés à travailler dans le secteur public (collectivité, administration, etc.) parapublic (agence d'urbanisme, association, ONG, etc.) ou privé (bureau d'études, entreprise, etc.).



EMPLOIS ET CARRIÈRES

« Des opportunités professionnelles incontestables en sortie de formation »

Réponse de la CTI à la demande d'accréditation, 2019

La filière Génie Urbain et Environnement, ouverte à la rentrée 2020, offre une formation pluridisciplinaire proche des demandes du marché de l'emploi. Les offres identifiées sont très nombreuses et peu de formations proposent cette spécialité.

Exemples d'emplois :

- Ingénieur en aménagement urbain dans un bureau d'études,
- Chef de projets Aménagements et Infrastructures dans une entreprise de promotion immobilière,
- Ingénieur de projets «stratégie énergétique des quartiers» dans une entreprise de logement social,
- Chef de projet «ingénierie environnementale» dans une agence d'urbanisme.
- Directeur / directrice de l'aménagement des infrastructures urbaines dans une collectivité locale.

CONTACT

Secrétariat :

Mme Sophie ZWEIFEL : 03 26 91 33 99 / sophie.zweifel@univ-reims.fr

Responsable Spécialité Génie Urbain et Environnement :

M. Benoît Dugua : benoit.dugua@univ-reims.fr

